

rappeler que la victoire appartient, non à la force, mais à la vigilance. Eh bien, soyons vigilants, et ne permettons jamais que l'on porte la moindre atteinte à notre jurisprudence.

J'ai commencé par une comparaison, je vais, avec votre permission, finir de même. Vous savez que quand un enfant à des droits à sauvegarder, on lui donne d'abord un tuteur, ensuite quand il est devenu plus grand et plus habile, on l'émancipe et lui assigne un curateur qui le conseille plutôt qu'il ne le gouverne, et qu'enfin, à l'âge de vingt et ans il est majeur, et peut contracter et agir comme il le voudra, sans avoir besoin d'aucun secours ni d'aucune autorisation. Dans mon exorde, j'ai comparé les nations aux individus, je vais continuer à le faire dans ma péroraison. Le Canada fut découvert il y a plus de trois siècles. Il a traversé péniblement les années de son enfance, étant sous la tutelle de sa mère patrie, qui s'occupait de tous les détails de son administration. Il ne se gouvernait pas ni ne pouvait même transiger ses affaires municipales et locales. Il était vraiment sous le pouvoir et l'autorité d'un tuteur, mais d'un tuteur très bon et très complaisant pour lui. Après la conquête son état s'est un peu changé ; sa nouvelle métropole l'a peu à peu émancipé, et ne s'est enfin réservé qu'une espèce de surveillance et une autorité moins grande que celle possédée autrefois par la France.

Aujourd'hui et surtout depuis la confédération, nous pouvons dire que le Canada a atteint sa majorité et qu'il peut se gouverner sans avoir besoin de recourir, à chaque pas, à l'Angleterre. Il est vrai que nous nous reposons encore à l'ombre du drapeau britannique, et que nous jouissons encore de sa protection ; mais c'est là plutôt le respect qu'un jeune homme devenu majeur accorde à ses père et mère, que la soumission d'un enfant envers son tuteur. Déjà nous réglons, nous mêmes, nos propres affaires, nous avons été doté d'un immense territoire qui embrasse les deux Océans et qui comprend une étendue presque aussi vaste que celle de toute l'Europe. Nos ressources sont des plus variées et presque inépuisables, et nous pouvons vraiment dire que la Providence nous destine à de grandes choses.

Rendons nous dignes d'un tel sort. Emparons-nous surtout du sol de notre pays, profitons de sa richesse, et jouissons de ses trésors. Rappelons-nous que notre destinée est dans nos mains, et efforçons nous de l'assurer. Mais avant tout n'oublions pas ce cri de ralliement du passé, ce cri qui nous a déjà valu de grandes victoires et qui nous en fera remporter peut-être de plus grandes encore : Notre religion, notre langue, nos institutions, nos lois.

P. B. MIGNAULT.